

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 28 mai 2020

PROCES VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE ET D'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS Séance du 27 mai 2020 à 20h30

Nombre de Conseillers

En exercice **15**

Présents **15**

Votants **15**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **20 mai 2020**

Date d'affichage du procès-verbal : **28 mai 2020**

L'an DEUX MIL VINGT, le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

Présents : **MM. Sandrine BADON - Hélène BARBIER - Rachel BELLIER BRESSON - Alexandre BERGER - François COAT - Michel DOBEL - Philippe DOUVRE - Michel GRANDOUILLER - Daniel MANSON - Stéphanie MOULIN - Rainier MOUTOT - Cécile RAFFIN - William ROUX - VIGNARD Mireille**

Absent excusé :

Secrétaire de séance : **MME VIGNARD Mireille**

---ooOoo---

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte, à 20h30, sous la présidence de Monsieur François BELLIER, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme Mireille VIGNARD a été désignée Secrétaire de Séance.

2. ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée, il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que le quorum était atteint. Deux assesseurs ont été nommés : Madame Cécile RAFFIN et Monsieur Rainier MOUTOT

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Monsieur François BELLIER a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

3. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur François BELLIER, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le Maire a indiqué que la commune peut disposer de quatre adjoints. Il a rappelé, que la commune dispose, à ce jour de trois adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre, le nombre des adjoints au maire par 14 voix pour et 1 abstention.

4. ELECTION DES ADJOINTS

Le maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection :

Du premier adjoint : Monsieur Michel GRANDOUILLER a été proclamé premier adjoint, et a été immédiatement installé.

Du deuxième adjoint : Madame Mireille VIGNARD a été proclamée deuxième adjoint et a été immédiatement installée.

Du troisième adjoint : Monsieur Philippe DOUVRE a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

Du quatrième adjoint : Monsieur François COAT a été proclamé quatrième adjoint et a été immédiatement installé.

5. DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Monsieur François BELLIER a indiqué que pour la commune de Châteaudouble, le nombre de conseillers communautaires est d'un. Il précise que le maire est membre de droit et le 1er adjoint son suppléant.

De ce fait, sont désignés comme conseillers communautaires :

Titulaire : Monsieur François BELLIER, Maire

Suppléant : Michel GRANDOUILLE, 1^{er} adjoint

6. COMMISSIONS COMMUNALES :

Quatre commissions ont été créées :

1- Urbanisme – bâtiment – voirie – cimetière (sous la présidence de Messieurs Michel GRANDOUILLE et François COAT)

2- Agriculture – fleurissement – ambrisie – eau potable/pluviale – assainissement – éclairage public (sous la présidence de Messieurs Michel GRANDOUILLE et Philippe DOUVRE)

3- Petite enfance/ALSH – bibliothèque – école – social (sous la présidence de Madame Mireille VIGNARD et Monsieur Philippe DOUVRE)

4- Archives – animation – bulletin municipal réunion publique (sous la présidence de Madame Mireille VIGNARD et Monsieur François COAT)

Le maire a remercié les membres de l'équipe sortante pour leurs actions et leur travail durant le mandat précédent et le personnel communal pour son implication durant la crise sanitaire.

Il a invité la nouvelle équipe à se mobiliser afin de répondre à la confiance des électeurs et électrices.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le jeudi 11 juin à 20h30

Fin de séance à 22h40